Gardez cette feuille toute l'année : ces informations sont susceptibles de répondre aux questions que vous vous posez sur l'organisation de l'école élémentaire des Récollets

Ecole des Récollets, mode d'emploi

19 passage des Récollets 75010 Paris : 01 42 05 79 17

DIRECTEUR : Monsieur Laurent BOUTILLIER

ENSEIGNANTS

CP A	Madame Anne SOREL
CP E	Monsieur Emmanuel WADE
CP JP	Monsieur Jean-Paul BERTIN
CE1 P	Monsieur Pascal CLIDIERE
CE2 V	Madame Valérie KAYAT
CE1/CE2 E	Madame Elodie VERDIER
CE1 E	Madame Chloé GEORGES
CE 2 C	Mme Catherine DECAUX
CM1 AB	Madame Agnes BASCOUGNANO
CM1 E	M Emmanuel CUEVAS
CM1/CM2 A	Madame Anne PRALUS
CM2 B	Madame Béatrice GIRARD
CM2 JB	Monsieur Jean-Baptiste LUCKE

ENSEIGNANTS VILLE DE PARIS :

EPS	Mme Catherine CADORET
Arts Plastiques	Mme Catherine SERIKOFF
Musique	Madame Christine GRANGE-BRICOURT

PERSONNEL

Bibliothèque :
Mme Odile ROUSSELLE

Centre de loisirs du Mercredi :
M Michel PIERRE-PAUL
Et Stéphane RENARD

Animation inter-classes - Centre de loisirs :
M Gilles AMBRUS-MARSEILLE

Animation Inter classe et ateliers bleus
Madame Caroline Mielle

Gardienne :
Madame Germaine GLOMBARD

Dames de service :
Mesdames Celinette CHAVILLE -
Pierrette MALODY et Danièle PERISSOUD –
Madame BOUAKAS

ACTIVITE/SUJET	MODALITES	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Absences	La fréquentation régulière de l'école est indispensable à une bonne scolarité. Dans l'intérêt de l'enfant, toute absence doit être signalée dès le premier jour. Les parents doivent justifier toute absence sur le cahier de liaison, datée et signée au retour de l'enfant. En cas de maladie contagieuse, prévenir l'école (certificat médical obligatoire).	
Assistante sociale	Madame Catherine DELACOUR	01 46 07 19 10 Laisser un message avec vos coordonnées pour prendre un RV.
Assurance scolaire	Pour la cantine et l'étude l'école n'est pas assurée.	L'assurance personnelle responsabilité civile est obligatoire.
Atelier lecture	**Destiné uniquement aux enfants de CE1** de 16h30 à 18h	**Gratuit**, animé par Madame Odile ROUSSELLE
Ateliers bleus	**Activités proposées à l'école** de 16h30 à 18h : Echecs, Tennis de table, Roller, Hip Hop (2cours), Claquettes, Arts plastiques, multi sports, Judo …	Payant selon quotient familial (huit tarifs). Animés par les instituteurs ou des animateurs professionnels Inscriptions **avant fin septembre**, en fonction des places disponibles. Une fiche sera donnée par l'école dans le cahier de liaison.

Centre de Loisirs	Le mercredi et les vacances scolaires Tel : *01 40 38 48 43*	Directeur : Monsieur **PIERRE PAUL** Panneau d'affichage dans le HALL – inscription obligatoire pour les périodes de vacances
Centre sportif	Le mercredi . Les activités ont lieu dans divers équipements sportifs du quartier. Activités proposées : Natation (sauf CP), Jeux pré-sportifs, Basket, Foot, Badmington	Toutes les informations seront affichées sur les portes de l'école. Inscriptions en septembre.
Classes de découverte	Certaines classes partent pendant l'année, quelques jours, découvrir une région de France, ou une activité.	Consulter chaque enseignant qui organise lui même la classe de découverte de sa classe.
Conseil d'école	Chaque trimestre a lieu un conseil d'école où des questions diverses touchant à la vie de l'école sont discutées. Y participent : le directeur, le maire, le corps enseignant, l'assistante sociale, un délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN) et les représentants des parents d'élèves élus en début d'année. Le règlement de l'école y est voté (voir élections des représentants)	
Coopérative	Participation financière facultative. Montant laissé à l'appréciation de chacun. Elle sert à financer du matériel et des sorties	
Enfance Maltraitée	*119 : appel gratuit et anonyme 24 h/24*	
Etude surveillée	De 16h30 à 18h *Prévoir un goûter pour l'enfant qui reste à l'étude*	L'inscription et le paiement sont trimestriels, barème selon quotient familial. 1 à 4 jours par semaine (modulables à chaque fin de trimestre auprès du directeur)
FCPE	Fédération des Conseils de Parents d'Elèves	Une liste de représentants est élue en début d'année et siège aux Conseils d'école. Une boite aux lettres est à votre disposition pour tous messages, dans le HALL de l'école. A la suite des élections qui auront lieu le 12 octobre, un trombinoscope sera affiché dans le panneau FCPE à gauche de la porte d'entrée de l'école élémentaire.
Horaires de l'école	8h20 - 11h30 et 13h20 - 16h30 **Pas de garderie après 18 h**	**Après 18h les enfants ne sont plus pris en charge (en élémentaire, la loi stipule que les élèves sortent seuls de l'école) .**
Initiation aux langues étrangères	Assurée par les enseignants habilités, dans tous les niveaux	Anglais – Allemand
Médecin scolaire		Sur RV 01 46 07 19 10 chaque mardi
Piscine	Bassin de la Grange aux Belles pour les CP et les CE1 Bassin Parmentier pour les CE2 et les CM2, activité obligatoire	Prévoir bonnet de bain, maillot une pièce pour les filles, pas de short pour les garçons. *Prévoir un petit goûter pour l'enfant*
Psychologue	Madame Maryse PASINI	01 46 07 23 25
Rééducatrices	**Les postes de RASED ont été supprimés en 2012**	Elèves en difficulté. Les parents sont informés avant la prise en charge.
Restauration scolaire	De 11 h 30 à 13 h 20 en self-service. Les enfants mangent par classe, et disposent de 30 minutes environ (plus selon les besoins de l'enfant). Les CP et ceux qui ont été à la piscine mangent les premiers.	Tarifs de 0,13 € à 5,1 € par repas selon le quotient familial. Pendant la pause du midi des activités sont proposées, encadrées par l'équipe éducative : Bibliothèque, Jeux de société …
Vêtements	Il est conseillé de marquer le nom de l'enfant sur ses vêtements. L'école centralise tous les vêtements trouvés et les parents sont invités à venir les récupérer.	

NOUS VOUS INVITONS A PARTICIPER A LA REUNION FCPE, **LE 25 SEPTEMBRE A 18 H** DANS LE PREAU DE L'ECOLE DU PRIMAIRE DES RECOLLETS.